

## SAISIE DES INTENTIONS PROVISOIRES D'ORIENTATION APRES LA CLASSE DE PREMIERE

### 1<sup>ER</sup> SEMESTRE

Madame, Monsieur,

Vous devez saisir les intentions provisoires d'orientation après la classe de première dans pronote.

Cette saisie est ouverte du :

**Lundi 16 décembre au dimanche 12 janvier**

Pour les premières générales : les vœux portent sur le passage en classe de terminale et sur les enseignements de spécialités conservés.

Pour les classes technologiques de ST2S : les vœux portent sur le passage en classe de terminale

Pour les classes technologiques de STMG : les vœux portent sur le passage en classe de terminale et sur les enseignements de spécialités choisis. Vous devez classer par ordre de priorité les 4 enseignements de spécialités suivants : gestion et finances ; mercatique (marketing) ; ressources humaines et communication ; systèmes d'information de gestion (non enseigné au LGT Choiseul).

Les **options facultatives** demandées doivent également être saisies dans pronote :

- Italien LV3 si cette option était choisie dès la première et si l'élève souhaite la poursuivre en classe de terminale
- Droits et grands enjeux du monde contemporain (DGEMC), option ouverte aux terminales générales et technologiques.
- Mathématiques complémentaires en terminale générale (sauf pour les élèves ayant choisi de poursuivre la spécialité mathématiques en classe de terminale)
- Mathématiques expertes en terminale générale (uniquement si l'élève a choisi de garder la spécialité mathématiques en classe de terminale)

Le conseil de classe du premier semestre émettra un **avis provisoire** portant uniquement sur le passage en classe supérieure. Les enseignements de spécialités conservés relèvent du choix de l'élève.

Vous devrez **confirmer** dans pronote avoir pris connaissance de cet avis **Du 10 février au 23 février**

Le professeur principal ainsi que les psychologues de l'Education Nationale sont vos interlocuteurs privilégiés pour toute question relative aux choix de votre enfant. Votre enfant peut prendre rendez-vous avec le psychologue de l'Education Nationale en s'inscrivant à la vie scolaire.

Le forum d'orientation aura lieu les vendredi 10 et samedi 11 janvier (ouverture au public) au site Rochepinard à Tours.

Pour toute question technique, vous pouvez contacter le bureau A3 de la scolarité par téléphone ou par mail : [scolarite.choiseul@ac-orleans-tours.fr](mailto:scolarite.choiseul@ac-orleans-tours.fr)

Chemin d'accès pour saisir les intentions provisoires dans **pronote** :

Educonnect ➤ ENT ➤ Espace Vie scolaire ➤ Pronote ➤ Orientation ➤ Fiche de dialogue ➤ Intentions provisoires

Restant disponible pour toute question  
Cordialement, Jean-Christophe Perrin, proviseur adjoint